http://www.snetap-fsu.fr/21-janvier-2010-Le-Snetap-depose.html

21 janvier 2010 - Le Snetap dépose un préavis de grève

- Nos Actions - Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 14 janvier 2010

Date de parution : 15 janvier 2010

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre,

Cela fait déjà de trop nombreuses années que l'enseignement agricole public est malmené, d'une part du fait des choix budgétaires qui voient la part consacrée à l'enseignement public régresser chaque année, et d'autre part du fait de réformes, menées dans la précipitation, et qui n'ont pour finalité que de s'adapter à ces régressions.

On ne compte plus les élèves refusés, les classes, les établissements ou les sites fermés, les contractuels licenciés (totalement ou partiellement) ou les personnels mutés d'office. La part grandissante d'autonomie (que ce soit des DRAAF du fait de la déconcentration ou celle des chefs d'établissement quant aux choix des contenus et des volumes des enseignements) accentue les disparités entre régions et entre établissements, qui conduisent à un traitement inéquitable en matière d'éducation des jeunes et de choix d'orientation.

Ce ne sont ni vos annonces d'un moratoire sur les suppressions d'emploi (obtenu au détriment de l'éducation nationale et au prix d'une dégradation de la formation initiale des enseignants), ni les conclusions prévisibles du simulacre de consultation conduit dans le cadre de vos assises, qui sont de nature à rassurer les personnels.

Leurs conditions de travail s'en trouvent fortement dégradées, le stress et le mal être au travail s'ajoutant à une charge de travail en constante augmentation. Dans le même temps le pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics ne cesse de se dégrader, et les disparités de traitement des personnels de l'enseignement persistent (notamment en ce qui concerne les régimes indemnitaires).

L'aggravation des conditions pour accéder à une retraite décente conduisent de plus en plus de personnels à prolonger leur activité dans ces conditions de plus en plus insupportables.

Sourd à toutes les alertes (en particulier les fortes mobilisations dans l'enseignement agricole public dans le cours de l'année 2008/09), votre Ministère (comme le gouvernement tout entier) continue sur la voie de réformes régressives qui conduisent à la dégradation et à la disparition du service public.

Toutes ces raisons nous conduisent à déposer un préavis de grève pour le jeudi 21 janvier 2010, et nous appelons les personnels à débattre de la reconduction de ce mouvement.

Par cette action les personnels entendent obtenir :

- L'abrogation des textes récemment publiés et le retrait des réformes en cours (voie professionnelle, lycée, mastérisation, loi mobilité, LRU, ...) ;
- Le rétablissement de contrats en adéquation avec le besoin avéré d'enseignement pour les ACEN/ACER ;
- La négociation d'un plan de résorption de la précarité pour tous ;
- La revalorisation des salaires et l'harmonisation des régimes indemnitaires ;
- Le maintien d'une retraite à 60 ans et à taux plein pour tous, avec un retour à 37,5 annuités.

Télécharger le courrier au ministre

Copyright © Snetap-FSU